

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ DE PRODUIT**SECTION 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE**

| | | |
|--|--|----------------------------------|
| Nom/Identification du produit AV-8® (brevet en instance) | Usage du produit : Détergent concentré pour aéronefs | Indice de formule : 01 |
|--|--|----------------------------------|

| | |
|---|---|
| Nom du fabricant et du fournisseur aux États-Unis Spray Nine Corporation | Nom du fournisseur au Canada ITW Permatex Canada |
| Adresse (numéro, rue, ville, état et code postal) 251 North Comrie Avenue Johnstown, NY 12095 | Adresse (numéro, rue, ville, état et code postal) 8450 Lawson Road, Unit 1 Milton, Ontario L9T 0J8 |
| Téléphone d'urgence 1-800-477-7299 Chemtel 1-800-255-3924 Téléphone pour renseignements 518-762-4591 ou télécopieur 518-762-2566 | Téléphone d'urgence Chemtel 1-800-255-3924 |
| Signature du rédacteur (facultatif) Claudia E. Britton | Préparée le : 21 juillet 2007 |

COTE HMIS : SANTÉ-2 INFLAMMABILITÉ-0 RÉACTIVITÉ-0 PROTECT. INDIVIDUELLE - B**COTE NFPA : SANTÉ-2 INFLAMMABILITÉ-0 RÉACTIVITÉ-0****COTE WHMIS : D2B IRRITANT****SECTION II – COMPOSANTS DANGEREUX (29 CFR 1910.1200)**

| Composants dangereux | No de CAS | Poids % | Limite d'exposition | |
|---------------------------------|------------|---------|---------------------|-------------|
| | | | CMA ACGIH | PEL OSHA |
| Alcools éthoxylés C9-C11 | 68439-46-3 | 10-15 | Non établie | Non établie |
| Diéthandamine capramide | 136-26-5 | 10-15 | Non établie | Non établie |
| Hexyl, D-glucopyranoside | 54549-24-5 | 5-10 | Non établie | Non établie |
| Alcool éthoxylé C8-C10 | 68439-45-2 | 1-5 | Non établie | Non établie |
| Acide oléique, ester méthylique | 112-62-9 | 1-5 | Non établie | Non établie |

SECTION III – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES DU PRODUIT**BRÈVE DESCRIPTION EN CAS D'URGENCE**

Liquide translucide visqueux à douce fragrance propre. Le produit concentré peut provoquer une grave irritation oculaire et des dommages aux tissus. Un contact prolongé ou répété avec le produit concentré peut provoquer des rougeurs et une irritation de la peau. L'inhalation des vapeurs ou des brouillards du produit concentré peut causer des nausées, des vomissements, la diarrhée et une irritation des voies digestives.

EFFETS POTENTIELLEMENT DANGEREUX SUR LA SANTÉ :

CONTACT AVEC LES YEUX : le produit concentré peut provoquer une irritation grave et des dommages aux tissus.

CONTACT AVEC LA PEAU : un contact prolongé ou répété du produit avec la peau peut causer des rougeurs et une irritation.

INHALATION : l'inhalation du produit concentré sous forme de vapeurs ou de brouillards peut provoquer une irritation.

INGESTION : l'ingestion du produit concentré peut causer une irritation des voies digestives.

CONDITION MÉDICALE AGGRAVÉE PAR UNE EXPOSITION : aucune connue. Les personnes qui souffrent d'une affection préexistante ou d'une sensibilité peuvent être davantage susceptibles de subir les effets d'une exposition au produit.

EFFETS CHRONIQUES : aucun connu.

REMARQUE : Les effets sur la santé énumérés ci-dessus s'appliquent au détergent AV-8^{mc} à l'état pur. Lorsqu'il est utilisé conformément au taux de dilution recommandé d'une partie de produit par 9 parties d'eau, sa concentration est réduite de façon importante d'où son effet moins irritant à la suite d'une exposition.

SECTION IV – PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes s'il y a lieu étant donné qu'elles risquent d'aggraver l'état de la victime. Appeler le médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Appeler le médecin si l'irritation persiste.

INHALATION : si la respiration est difficile, sortir la victime au grand air. Appeler le médecin si les symptômes persistent.

INGESTION : ne pas provoquer le vomissement. Faire boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin.

REMARQUE AU MÉDECIN : traiter les symptômes de la victime.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**INFLAMMABILITÉ**

POINT D'ÉCLAIR : aucun

MÉTHODE UTILISÉE : TCC (vase clos Tagliabue)

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ LII : non établies

LSI : non établies

TECHNIQUE D'EXTINCTION : gaz carbonique, poudre sèche ou jet d'eau.**RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION** : aucun connu. Un produit similaire a fait l'objet d'un essai ASTM D 4206 et n'a pas favorisé la combustion.**CONSIGNES EN MATIÈRE DE LUTTE** : porter un appareil de protection respiratoire et vêtements protecteurs. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.**ÉQUIPEMENT DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES** : aucun connu**SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE** : aucune connue**SENSIBILITÉ À LA DÉCHARGE STATIQUE** : aucune connue**SECTION VI MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS**Porter des vêtements de protection appropriés. Si possible, récupérer le produit pour l'éliminer ou l'absorber avec un matériau approprié pour le récupérer et l'éliminer. Rincer à fond la zone affectée. **MISE EN GARDE** : le secteur peut être glissant. S'il s'agit d'un déversement important, contenir le déversement avec des digues pour éviter que la situation ne s'aggrave et communiquer avec l'organisme de protection de l'environnement pertinent.**SECTION VII – MANUTENTION ET STOCKAGE**

Stocker le produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Garder le produit hors de la portée des enfants.

SECTION VIII – PROTECTION EN CAS D'EXPOSITION**PROTECTION OCULAIRE** : le port de lunettes de sécurité est recommandé.**PROTECTION DE LA PEAU** : le port de gants en caoutchouc résistant aux produits chimiques est recommandé en cas d'utilisation prolongée.**PROTECTION RESPIRATOIRE** : aucune exigée dans des conditions normales d'utilisation**MESURES TECHNIQUES** : aucune connue**CONSIGNES EN MATIÈRE D'EXPOSITION** : utiliser le produit uniquement dans un endroit bien aéré.**SECTION IX – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****APPARENCE** : ambre translucide**POINT D'ÉBULLITION** : ~212°F (~100°C)**TAUX D'ÉVAPORATION** : > 1**POINT DE GEL** : ~32°F (~0°C)**POINT DE FUSION** : sans objet**POIDS MOLÉCULAIRE** : sans objet**ODEUR** : douce, propre**pH (pur)** : ~9.7**pH (dilué)** : ~9.3**ÉTAT PHYSIQUE** : liquide visqueux**SOLUBILITÉ DANS L'EAU** : soluble**DENSITÉ RELATIVE** : ~1.012 g/ml**DENSITÉ DE VAPEUR** : sans objet**TENSION DE VAPEUR** : 0.52 lb/po² (26,9 mm Hg
(68°F/20°C))**TENSION DE VAPEUR** : 2.10 lb/po² (108,9 mm Hg
(100°F/38°C))**VISCOSITÉ** : ~400**% DE VOLATILITÉ** : ~29**TENEUR ORGANIQUES VOLATILS** : 26,2 g/l**SECTION X STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****STABILITÉ CHIMIQUE** : stable**INCOMPATIBILITÉ** : agents oxydants puissants**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX** : oxyde de carbone, anhydride carbonique et oxydes d'azote**POLYMÉRISATION DANGEREUSE** : impossible**SECTION XI – DONNÉES TOXICOLOGIQUES****YEUX** :

Sous sa forme concentrée, le produit a causé une irritation sévère réversible chez le lapin. L'irritation a disparu chez 37.0 lapins sur 100 après 10 jours.

PEAU :

La limite d'exposition cutanée LD50 du produit concentré chez le rat femelle est établie à > 5 000 mg/kg de poids corporel. Le produit concentré a provoqué chez le lapin une irritation modérée réversible qui a disparu chez 3.3 lapins 10 après 14 jours de test.

INHALATION :

Non disponibles

INGESTION :

La dose létale LD50 du produit concentré chez le rat femelle est de > 2 000 mg/kg de poids corporel.

SUBCHRONIQUE :

Non disponibles

CHRONIQUE / CARCINOGENÉITÉ :

Non disponibles. Ne contient aucun produit cancérigène connu.

TÉRATOGENÉITÉ :

Non disponibles

SYSTÈME REPRODUCTEUR :

Non disponibles

PROPRIÉTÉS MUTAGÈNES : Non disponibles

SENSIBILISATION : Non disponibles

SECTION XII – RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES : toxicité de 96 heures chez le fretin aquatique – taux de survie de 100 % @ 1 ppm; taux de survie de 98 % @ 10 ppm. Toxicité de 48 heures chez le cladoceran aquatique – taux de survie de 100 % @ 1 ppm; taux de survie de 90 % @ 10 ppm.

DISTRIBUTION : non disponible

RENSEIGNEMENTS SUR L'EFFET DES PRODUITS CHIMIQUES : la biodégradabilité du produit a été testée conformément à la méthode par fiole agitée CFR 796.3100 avec analyse de la teneur totale en matières organiques (TOC). Elle a été de 90,7 % en 28 jours. Selon ces données, il est raisonnable de prévoir que cette substance se dégradera rapidement dans un milieu aquatique aérobique.

SECTION XIII – MESURES D'ÉLIMINATION

Éliminer le produit selon les règlements fédéraux, d'état et locaux.

SECTION XIV – DONNÉES SUR LE TRANSPORT (Données partielles)

| | |
|--|--|
| APPELLATION DE TRANSPORT DOT : | Non réglementé |
| APPELLATION TMD AU CANADA : | Non réglementé |
| APPELLATION CHIMIQUE POUR LE TRANSPORT : | Sans objet |
| CLASSE DE RISQUE DOT : | Sans objet |
| NUMÉRO N.U. : | Sans objet |
| QUANTITÉS À DÉCLARER (LB) : | Sans objet |
| ÉTIQUETTE DOT : | Sans objet |
| AFFICHE DOT : | Sans objet |
| CLASSIFICATION DE MARCHANDISES EN VRAC : | Sans objet |
| CONDITIONNEMENT DE CATÉGORIE DE MARCHANDISES : | Sans objet |
| ÉTIQUETTE DU PRODUIT : | Sans objet |
| PRÉCAUTIONS POUR L'EXPÉDITION | Éviter de soumettre le produit au gel ou à la chaleur excessive. |

SECTION XV – RÉGLEMENTATION (Données partielles- Règlement choisi représenté)

STATUT TSCA : tous les composants de ce produit font partie de la liste TSCA ou en sont exemptés.

QUANTITÉS À DÉCLARER CERCLA : Aucune connue

SARA TITLE III :

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT DANGEREUSES EN VERTU DE LA SECTION 302 : aucune

CATÉGORIES DE MATIÈRES DANGEREUSES EN VERTU DES SECTION S 311/312 : risque de toxicité aiguë

PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES EN VERTU DE LA SECTION 313 : Aucun

STATUT RCRA : Sans objet

CALIFORNIA PROPOSITION 65 : ce produit ne contient aucun produit chimique qui doit être déclaré en vertu de la California Proposition 65

SECTION XVI – AUTRES RENSEIGNEMENTS

STATUT JURIDIQUE DE LA FSSP

Renoncement : les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur des données que nous jugeons fiables au moment de sa préparation. L'exactitude et l'intégralité de ces renseignements ne peuvent toutefois pas être garantis. Nous ne pouvons prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces renseignements et nos produits sont utilisés ni les conditions dans lesquelles ceux des autres fabricants peuvent être utilisés en combinaison avec nos produits. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les pertes ou les dommages qui font suite à un usage ou à une maintenance inappropriés ou anormaux de nos produits, une incompatibilité entre les produits, au défaut de respecter les consignes et les avertissements sur l'étiquette du produit et sur la Fiche ou du défaut de respecter les pratiques recommandées.